

SYNTHESE DE NOTRE SYSTEME DE MANAGEMENT SSE

1-ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE

1.1 et 1.2 Responsabilité de la direction et politique SSE

L'engagement visible de notre Direction est le point dominant de notre démarche d'organisation.

Pour cela, il participe activement et s'implique dans chaque phase du management.

L'engagement de notre Direction se traduit par :

- L'élaboration d'une politique SSE (voir Annexe 1)
- La mise en place d'une organisation comportant une implication dans les audits terrains
- Des objectifs SSE chiffrés et revus annuellement,
- Le suivi du plan annuel d'amélioration
- L'assurance que l'ensemble du personnel respecte et fait respecter les règles et procédures SSE internes mais également celles des sites où notre entreprise intervient
- L'assurance que l'ensemble du personnel connaît et sait appliquer le droit de retrait en cas de danger grave et imminent mais également le devoir d'alerte.
- Le pilotage des revues de Direction, le suivi régulier des actions correctives et préventives et la mesure de l'efficacité du système

1.3 Indicateurs et diffusion des résultats

Notre entreprise a défini des indicateurs de résultats pertinents et adaptés nous permettant de suivre l'évolution de nos résultats SSE :

- Indicateurs sécurité : Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (TF1), Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2) et taux de gravité (TG).
- Indicateurs santé : Taux d'absentéisme
- Indicateurs environnement : Le nombre de trajet effectué en transport en commun
- Indicateurs système : Nombre de causeries sécurité, de revue de direction....

Régulièrement, CONEXCOM met à jour ces indicateurs SSE afin de les comparer à ses objectifs.

1.4 Planification SSE

Annuellement, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés par la direction après analyses des résultats obtenus l'année précédente. Les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation de ces objectifs sont définis à l'avance (plan d'action SSE) par les revues de direction.

1.5 Organisation et moyens

Afin de faire vivre notre système SSE, nous avons mis en place une organisation fonctionnelle. Chaque fonction est décrite dans une fiche métier qui reprend les responsabilités et activités de chacun ; y compris les responsabilités SSE.

Enfin, nous effectuons mensuellement une veille réglementaire concernant la santé, la sécurité et l'environnement.

1.6 Animation et communication

Notre coordinateur SSE assure l'animation de notre système SSE. Pour ce faire il organise les causeries SSE sur des thèmes fixés par la direction en fonction des accidents, des objectifs, des modifications de notre système, de la veille réglementaire...

La direction a également mis en place une organisation de concertation SSE. Ce comité de pilotage a lieu tous les deux mois et réunit la direction, le coordinateur SSE et le représentant du personnel.

2 - COMPETENCE ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

2.1 Formation et qualification professionnelle

CONEXCOM, identifie annuellement les besoins en formation de son personnel en fonction de la politique SSE, des objectifs SSE, des entretiens individuels et des changements technologiques.

CONEXCOM tient à jour une liste des habilitations et qualifications internes et externes et établit annuellement un plan de formation.

2.2 Nouveaux embauchés et intérimaires

Pour les nouveaux arrivants, CONEXCOM a prévu une formation sécurité interne comprenant :

- Accueil sécurité,
- Passage des habilitations et formations nécessaires,
- Information du personnel sur les chantiers
- Travail en binôme avec un technicien expérimenté

En fin de mission, les intérimaires sont évalués ; une trace de cette évaluation est conservée dans nos fichiers « Intérimaires ».

2.3 Compétence et habilitation

Le coordinateur enregistre dans un tableau « **Habilitation et qualification du personnel** » l'ensemble des formations et habilitations (externes et internes) passées avec les dates de validités.

Le plan de formation et son suivi font partie des réunions du comité SSE et la revue de direction.

2.4 Appropriation du système de management SSE par tous les acteurs et à tous les niveaux

Le comportement SSE de chacun est évalué annuellement par la direction avec une attention particulière aux membres de l'encadrement qui doivent être exemplaire. Les remontées d'information terrain font l'objet de nombreuses sensibilisations et causeries sécurité.

3 - PREPARATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL

3.1 Préparation

La société CONEXCOM prend en compte les critères SSE dès l'établissement des ses devis. L'étude initiale intègre la sécurité dans la préparation des travaux (visite préalable du chantier, analyse des risques spécifiques, établissement du plan de prévention...) et la planification des différentes phases des travaux.

Pour cela, la société CONEXCOM:

- A nommé un responsable de planning compétent et disponible,
- Etablit un planning des travaux demandés en accord avec le délai négocié,
- A mis en place les moyens et les compétences nécessaires à la réalisation des activités planifiées
- A prévu un dispositif de gestion des demandes urgentes, et des travaux non prévus afin d'assurer la communication et la coordination nécessaire à la réalisation de la demande et d'assurer la protection des intervenants
- A mis en place une structure et des moyens permettant le suivi, la mise à jour et le retour des informations SSE.

3.2 Organisation de l'intervention

Toutes nos interventions sont gérées de la même manière :

- 1- Enregistrement de la commande client
- 2- Identification et gestion des risques et dangers
- 3- Planification et préparation de l'intervention
- 4- Signature des autorisations de travail et autres documents réglementaires
- 5- Intervention selon les exigences du client et le plan de prévention
- 6- Approbation par le client des travaux effectués et signature d'un bon de reception.
- 7-Facturation

Pour chaque intervention, nous fournissons à l'entreprise utilisatrice :

- l'organigramme nominatif, hiérarchique et fonctionnel de notre société et du chantier
- les noms et les coordonnées des responsables du chantier (chef de chantier, coordinateur SSE...)
- la liste à jour du personnel organique et sous-traitant présent sur le chantier

3.3 Matériel et équipements

Des contrôles sont effectués initialement et périodiquement sur les équipements soumis aux contrôles réglementaires (appareils de levage, EPI, échelles, harnais, échafaudages...). Les résultats de ces contrôles sont notés dans le registre sécurité.

3.4 Analyse des risques et mesures de prévention (PDP, PPSPS, Protocole de sécurité)

CONEXCOM analyse ses risques en trois étapes :

1- Analyse des risques spécifiques à notre activité

Conformément au décret du 5 novembre 2001, CONEXCOM s'est doté d'un document unique dans lequel on trouve : l'identification des risques et les mesures de prévention

adoptées (ceci pour les 3 unités de travail de notre société : magasin, bureaux et intervention extérieure).

2- Analyse de risques dus à notre activité sur un site donné

Afin de participer activement aux réunions d'échange avec l'entreprise utilisatrice, nous élaborons, lors de la visite préalable, notre propre analyse de risques en fonction de notre activité et de la spécificité du site d'intervention (Fiche SSE, annexe 5).

3- Analyse des risques dus au site et aux interactivités

Conformément à la réglementation, nous établissons avec l'entreprise utilisatrice une analyse des risques et les mesures de prévention associées. Pour cela, nous participons aux réunions/ échanges et/ou visites préalables à l'ouverture des chantiers qui ont pour objet de :

- Faire état des risques générés par chaque activité
- Identifier et analyser les risques inhérents à chaque activité et leurs interférences
- Définir les informations à communiquer aux salariés et sous-traitants
- Faire appliquer les dispositions prévues par la réglementation et les mesures de prévention
- Mettre à jour ces analyses en cas d'évolution par rapport aux conditions initiales

3.5 Maîtrise des sous-traitants

Nos sous traitants sont sélectionnés, suivis et évalués. Ils sont déclarés à l'entreprise utilisatrice et sont informés des exigences de celle-ci et de notre société.

Nos sous traitants sont rigoureusement sélectionnés en fonction :

- De leurs compétences techniques
- De leur statistique sécurité
- De leur réactivité et disponibilité

3.6 Documentation générale.

L'ensemble des documents de management SSE sont gérés c'est-à-dire, référencés, validés, datés, archivés et révisés.

4 - CONTRÔLES

4.1 Les audits.

Les visites sécurité

Des visites sécurité sont effectuées sur les chantiers par notre coordinateur sécurité ou une personne habilitée par la direction afin de contrôler si les exigences SSE préétablies sont respectées.

Ces visites nous permettent de faire l'examen d'une situation par rapport à un référentiel afin d'identifier les écarts entre le système audité et le référentiel.

Les résultats de ces visites sont analysés en comité de pilotage et alimentent notre plan d'action.

Les audits système

Le contrôle de l'efficacité de notre système de management SSE se mesure par un audit système interne de l'ensemble du système SSE selon le questionnaire du référentiel MASE et un plan écrit.

Le résultat de cet audit est analysé en revue de direction.

4.2 Analyse des causes d'accident, incident, situation dangereuse

Notre entreprise dispose d'une méthode d'analyse des causes des accidents (fiche événement) que nous mettons en œuvre à chaque accident, incident ou situation dangereuse observés.

5 - AMELIORATION CONTINUE

Fiche événement

La détection, l'enregistrement, l'analyse et la résolution des non-conformités, anomalies, remarques sont pour nous très importants car le traitement des non conformités est indispensable au maintien et à l'amélioration de la sécurité de notre activité.

Les non conformités sont donc traitées avec rigueur, une fiche permet d'organiser la démarche (Fiche événement).

Les accidents, incidents, situations dangereuse et passages à l'infirmerie sont considérés comme des non-conformités et donc génèrent des fiches événement.

Plan d'action

Pour atteindre les objectifs fixés, nous avons établi un plan d'action qui se présente sous forme d'un tableau.

Ce plan d'action est établi suite aux revues de direction (établissement des objectifs annuels) et suite à la mise à jour du document unique. Il est alimenté toute l'année suite à l'analyse et au suivi des fiches événement effectués lors des comités de pilotage.

Revue de Direction

Tous les ans, la Direction fait le point, avec le Coordinateur SSE et les personnes concernées, sur les points suivants :

- suivi et modification s'il y a lieu du plan d'action sécurité (établit en fonction des objectifs)
- le bilan sur les non-conformités traitées
- les actions correctives et préventives engagées et à venir,
- les audits,
- évaluations (sous-traitants) et indicateurs SSE,
- revue sécurité (plan, formation...)
- les mises à jour du Système SSE (revue de procédures).

Au cours de ces réunions, la Direction prend les décisions d'orientation ou d'application de la politique SSE qui s'imposent et fixe les nouveaux objectifs.